RISQUE INCENDIE / EXPLOSION

28/08/2018

Pour Qui?

Tous les salariés de l'entreprise amenés à évoluer en atmosphère explosive (purge de gaz de chaudière...).

Objectifs?

La formation doit viser à protéger les travailleurs contre tous les risques d'explosion.

Par qui?

Par un organisme de formation (OF) certifié.

Recyclage?

Non

Quand?

Au moment de l'embauche.

Durée?

Non définie par la réglementation

Durées pratiquées par les OF:

Encadrement: 1 à 2 jOpérateurs: 0,5 j

Sanction de stage?

Oui

> Certificat délivré par l'INERIS

Référence réglementaire Article R. 4227-49 du Code du travail

RISQUE INCENDIE ELECTRICITE STATIQUE

En collaboration avec :

